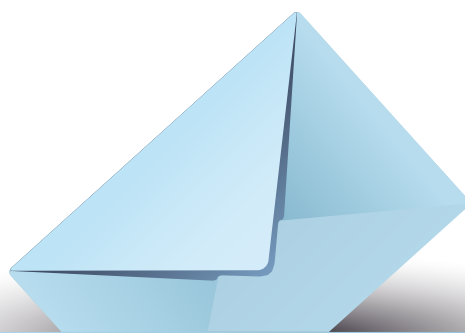


121 | MARS 2015

# TRAIT D'UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES  
22 MARS 2015



## SOMMAIRE

<b>DOSSIER</b>	<b>3</b>
Elections départementales : un nouveau rôle pour notre commune	
<b>ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS</b>	<b>6</b>
<b>ACTUALITÉS</b>	<b>8</b>
Politique de la ville : la première journée des acteurs	
<b>FLASH SUR</b>	<b>10</b>
Culture et liberté, les arts et les lettres contre l'intolérance	
<b>VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>11</b>
Préinscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 Secteur enfance : carnaval et inscriptions pour les vacances d'avril	
<b>DÉMOCRATIE LOCALE</b>	<b>12</b>
Expression des listes du conseil municipal Intercommunalité Conseil municipal du mardi 3 février 2015	
<b>CULTURE</b>	<b>14</b>
Théâtre du Bordeaux Médiathèque Événements	
<b>CE MOIS-CI À SAINT-GENIS</b>	<b>16</b>
Visites du Cern organisées par l'office de tourisme Agenda	

## NUMÉROS UTILES

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18 ou 112

**Gendarmerie de Thoiry** : 04 50 42 12 01

**Gendarmerie Nationale** : 17

**Centre antipoison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

**Samu social** : 115

**Enfance maltraitée** : 119

**Pharmacie de garde** : 3237

**Médecin de garde** : 15

## ÉDITO



Pour ce numéro du magazine municipal, nous avons choisi de soutenir l'action démocratique que nous allons connaître à la fin du mois de mars avec les élections départementales, en vous présentant les changements qui interviendront dès le moment de l'élection, mais également pour les prochaines années, dans l'organisation territoriale de notre pays.

Tous les élus sont soucieux de l'avenir de notre système démocratique et nous vous encourageons à venir voter les deux derniers dimanches de mars afin de faire entendre votre voix, quelle qu'elle soit. Cette manifestation de la volonté citoyenne s'imposera alors à tous.

D'autres événements d'importance vous sont présentés dans ce numéro. En particulier le retour sur la journée des acteurs de la politique de la ville, organisée le mois dernier et au cours de laquelle les partenaires institutionnels et associatifs ont pu travailler très efficacement sur l'avenir du quartier Jacques Prévert, éligible au soutien du ministère de la ville.

De plus, nous vous rappelons les animations qui viennent d'avoir lieu à Saint-Genis-Pouilly et nous vous invitons aux prochaines manifestations prévues qui, n'en doutons pas, sauront trouver leur public, dans l'attente de l'installation du printemps.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

**Hubert BERTRAND**

Maire de Saint-Genis-Pouilly



# ELECTIONS DEPARTEMENTALES

## SAINT-GENIS, NOUVEAU CHEF-LIEU DE CANTON



LES DIMANCHES 22 ET 29 MARS,  
NOUS SOMMES APPELÉS AUX URNES POUR ÉLIRE  
NOS REPRÉSENTANTS AU DÉPARTEMENT.  
QUELS SONT LES CHANGEMENTS  
QUI ACCOMPAGNENT CETTE ÉLECTION ?

### Le département : une collectivité de proximité

Tout au long du mois de mars, le débat public laissera une large place à l'élection de nos représentants au département, une collectivité dont les compétences de proximité, que nous ne connaissons pas toujours, nous touchent au quotidien : gestion des routes, transport interurbain, collèges, action sociale, élimination des déchets ménagers, services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)... pour ne citer que les plus emblématiques. A noter que dans l'Ain, le conseil général tient également un rôle important dans la coopération transfrontalière en étant la collectivité par laquelle transite la Compensation financière franco-genevoise (CFG).

Enfin, un autre rôle du département, et non des moindres, est de soutenir les collectivités dans la réalisation de certains grands projets. A Saint-Genis, on peut citer par exemple l'extension de l'école de Prégnin et, dans les grandes réalisations à venir, la piscine municipale et le tramway.





## Le conseiller départemental remplace le conseiller général

Dans le cadre de la réforme territoriale en cours, la France a été redécoupée afin de diminuer le nombre de ses cantons et les écarts de population importants entre ceux-ci qui entraînaient une inégalité entre les citoyens en surreprésentant le poids des habitants des petits cantons ruraux. Ce passage d'une représentation basée sur le territoire à une représentation basée sur les habitants s'accompagne d'un changement de nom de ces représentants. Ainsi, suite aux élections des 22 et 29 mars, le conseiller départemental prendra la place du conseiller général.

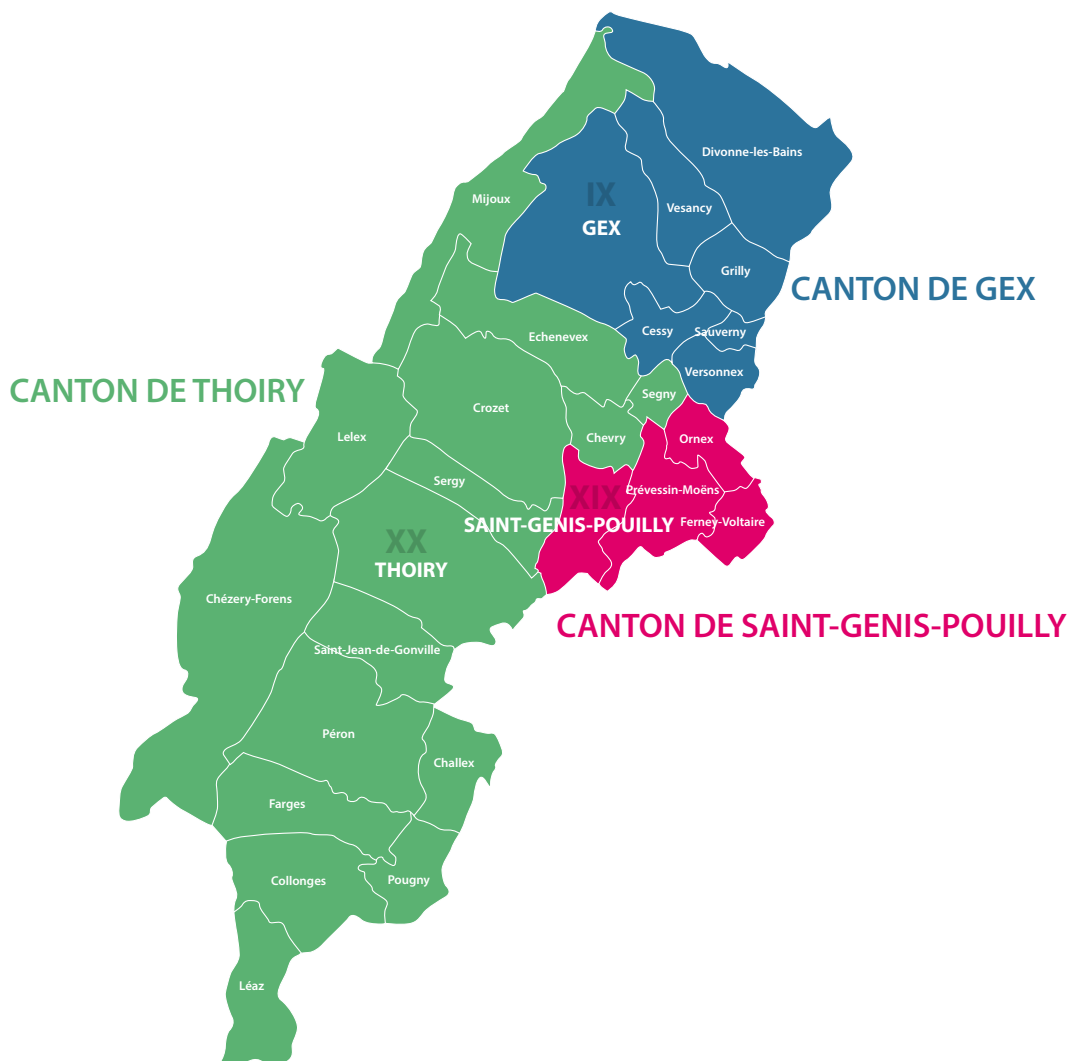
## Une avancée dans la parité hommes-femmes

Afin de résoudre le problème de la faible représentation des femmes dans la politique locale, la réforme a instauré un nouveau mode de scrutin paritaire. Désormais, nous aurons à nous prononcer non plus sur un(e) candidat(e) mais sur un duo de candidats constitués d'un homme et d'une femme. Cette modification conduira à élire des assemblées départementales totalement paritaires.

Autre changement à noter : le renouvellement de cette assemblée se fera tous les six ans. Elle était jusqu'alors renouvelée pour moitié tous les trois ans.

## Du canton de Ferney-Voltaire au canton de Saint-Genis-Pouilly

Du fait de son dynamisme démographique, le Pays de Gex ne voit pas diminuer comme dans le reste de la France le nombre de ses cantons, maintenu à trois. Le poids accru de Saint-Genis-Pouilly au sein du territoire permet à la ville d'accéder au statut de chef-lieu de canton. L'ancien canton de Ferney-Voltaire devient donc à compter de ce mois le canton de Saint-Genis-Pouilly, englobant les communes de Ferney, Ornex et Prévessin.





## Quel avenir pour les collectivités locales ?

*La réforme territoriale a été lancée par le gouvernement dans le but de simplifier l'administration et de la rendre plus efficace. Le premier volet de cette réforme, le redécoupage régional, a déjà fait couler beaucoup d'encre avec le passage de 22 à 13 régions métropolitaines. A compter du 1er janvier 2016, nous vivrons donc dans la grande région Rhône-Alpes-Auvergne. Du côté des départements, dont certains réclamaient la suppression, pas de changement à noter ces deux prochaines années. Mais une redistribution des compétences entre départements et régions à partir de 2017 est actuellement en discussion au parlement, afin d'éviter les doublons et d'améliorer la lisibilité démocratique de l'administration.*

## Les services municipaux mobilisés

Notre ville devenue chef-lieu de canton, c'est aussi quelques responsabilités supplémentaires pour l'administration communale qui a désormais la mission de centraliser les résultats de tout le canton. Une élection représente un travail conséquent car rien ne doit être laissé au hasard lorsqu'il s'agit d'assurer l'exercice de la démocratie et de garantir la régularité du scrutin. C'est pourquoi les services municipaux sont totalement mobilisés pour l'organisation des bureaux de vote et leur tenue, ainsi que pour le dépouillement. En plus du service état-civil et élection, 40 agents seront mobilisés pour le scrutin.



## QUELQUES INFOS PRATIQUES

**Les 22 et 29 mars**, les 4058 électeurs inscrits sur les listes électorales de Saint-Genis-Pouilly sont appelés à voter **entre 8h et 18h** dans l'un des 4 bureaux de vote, tous situés dans la salle du Centre Culturel Jean Monnet. Comme toujours, il est demandé à chacun de se munir obligatoirement d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport...

## Vous êtes indisponible le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Voter est un devoir et un privilège. En cas d'empêchement le jour de l'élection, le vote par procuration est une solution. Il permet à la personne qui en fait la demande de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune qu'elle. La démarche doit s'effectuer en personne au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Afin d'établir votre procuration, vous devrez présenter un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (voir liste ci-dessus) et remplir un formulaire Cerfa disponible sur place ou à télécharger sur le site Internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

Le mandataire, c'est-à-dire la personne qui votera à votre place, doit répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.



### Montée de fièvre à Saint-Genis-Pouilly

Jeudi 19 février dernier, grâce à un partenariat exceptionnel entre le Cern, la Mission de la France auprès des Nations Unies à Genève et la ville de Saint-Genis-Pouilly, une projection du film « La Fièvre des Particules » a été organisée au théâtre du Bordeau. Cette soirée a réuni des représentants de missions diplomatiques, dont l'ambassadeur de France auprès des Nations unies et d'organisations internationales (OMC, Fédération internationale des hôpitaux, Organisation internationale de la francophonie...), du Cern, mais aussi la population de notre commune, qui a été choisie tant pour sa proximité géographique que pour son dynamisme et la présence de son théâtre municipal. Le film diffusé, qui a reçu les meilleures critiques, a permis de prendre part à une belle aventure humaine autour de la chasse au Boson de Higgs en retraçant les espoirs et les déceptions vécus pendant plus de cinq ans par six physiciens cherchant à comprendre le sens de l'univers. Le public a ensuite pu échanger avec les protagonistes du film, lors d'un temps de questions réponses puis lors du cocktail offert par la ville. A l'issue de la soirée, les participants ont tous salué l'organisation de l'événement, qui a affiché complet. Pour beaucoup de personnalités extérieures, ce fut également l'occasion de découvrir le théâtre du Bordeau et notre commune, qui a su renforcer son image et son attractivité dans le Pays de Gex et chez nos voisins suisses.



### Ils ont dit :

**Nicolas Niemtchinow, ambassadeur, représentant permanent de la Mission de la France** : « *Le Cern est une priorité politique scientifique nationale et il mobilise, au quotidien, les collectivités territoriales. Il était naturel de rendre hommage à tous ceux qui se mobilisent pour une Europe tournée vers l'avenir* ».

**Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis-Pouilly** : « *C'est un honneur que la ville de Saint-Genis-Pouilly, dont la population compte près de cent nationalités, ait accueilli cet événement au cours duquel il était également important d'associer la population* ».

**Professeur Rolf-Dieter Heuer, directeur du CERN** : « *Je me réjouis que cette soirée soit l'occasion de réunir nos amis des missions et voisins pour découvrir et partager la grande aventure de la science* ».





## Des fables et des acteurs en herbe

Jeudi 5 février, les écoliers ont découvert sur scène les Fables de la Fontaine autour de deux représentations. Pendant plus d'une heure, trois comédiens ont fait partager les textes de la Fontaine, mêlés d'humour, chants, mîmes... rythmés et colorés. Après la représentation, les enfants ont rencontré et échangé avec les artistes. L'après-midi, quelques élèves de la classe de CM2 de l'école du Jura ont pris place sur la scène du théâtre du Bordeau pour réciter quelques fables.

## Une journée intercentre pour les enfants

Jeudi 19 février, notre commune a accueilli les enfants de centres de loisirs de l'ensemble du Pays de Gex pour une journée d'activités riches et variées. Ici, ils nous présentent la carte du Pays de Gex créée pour l'occasion. En même temps, dans la salle d'activité de l'école Boby Lapointe, d'autres jeunes gessiens s'affaîrent autour d'un concours de cuisine « Tip top chef ». Les enfants ont rivalisé d'imagination, mais aussi de technique, pour servir des mets de bonne qualité qu'il a été difficile de départager. Le binôme de Saint-Genis-Pouilly a terminé la compétition à la deuxième place. Toutes nos félicitations pour ce bon résultat !



## Le secteur enfance et son cabaret

Le temps des vacances de février, le secteur enfance s'est transformé en un véritable lieu de spectacle et d'expression artistique. Lors de la veillée « cabaret » du 18 février, petits et grands ont participé à une soirée récréative et festive. Au programme de la soirée: jeux, danses, chansons, sketches, repas canadien ... de quoi animer la soirée !

Les enfants et leurs familles ont passé un excellent moment.





## POLITIQUE DE LA VILLE : UNE PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE



Vendredi 6 février 2015, la ville de Saint-Genis-Pouilly organisait la « Journée des acteurs » de la politique de la ville, en présence des différents partenaires mobilisés autour du nouveau contrat de ville, action majeure menée dans le quartier Jacques Prévert. Ce séminaire d'une journée répondait à deux objectifs : la bonne information de tous les partenaires d'une part, et le travail concret pour tracer des pistes d'action d'autre part.



*Un grand nombre d'acteurs de la politique de la ville étaient présents lors de cette journée, autour des élus municipaux : Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi, partenaires associatifs présents sur le quartier, bailleurs sociaux, services de l'Etat, éducation nationale, Communauté de communes du Pays de Gex...*





## Un premier temps d'explication

Ainsi, toute la matinée était consacrée à la compréhension des différents aspects du dispositif, dont la signature doit avoir lieu fin juin. Après un accueil par Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis-Pouilly, qui a exprimé l'attente forte de la ville quant à la traduction de ce contrat de ville « pour améliorer les conditions de vie dans le quartier », Stéphane Donnot, sous-préfet du Pays de Gex a appelé l'assistance à « réaffirmer les valeurs qui fondent notre République ».

La parole est ensuite revenue aux services de l'Etat, par la voix de Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale : « L'enjeu principal est la réduction des écarts de développement entre ce secteur et le reste de l'unité urbaine. Ce travail devra se mener sur trois piliers principaux : le renouvellement urbain, l'économie et la cohésion sociale. »



## Un après-midi de réflexion

Dans un second temps, chaque personne présente a pu s'exprimer au cours d'ateliers de travail thématiques (emploi/économie/insertion, réussite éducative, habitat/cadre de vie, sécurité/prévention de la délinquance et enfin santé). Chaque groupe a tout d'abord réfléchi à établir un diagnostic de l'existant, avant de lancer les premières pistes d'action pour l'avenir.

Ce travail préliminaire permettra de définir de grands axes stratégiques qui seront déclinés en « fiches action » pour le quartier et ses habitants. Dans ce travail, la population aura une voix à porter dans le cadre de conseils citoyens qui seront mis en place les prochains mois. Ces conseils auront un rôle important à jouer pour adapter au mieux les actions à la réalité du terrain. Et faire en sorte que les habitants soient eux aussi, les acteurs de la politique de la ville à Saint-Genis-Pouilly.

## QUESTION À CORINNE GAUTHERIN, DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE



### Pourquoi l'Etat a-t-il placé deux quartiers du Pays de Gex en quartiers prioritaires ?

Le Pays de Gex n'est pas perçu comme un territoire pauvre mais cette bonne santé masque des inégalités qui ont conduit l'Etat à porter son attention et ses efforts sur ces deux quartiers, dont le quartier Jacques Prévert à Saint-Genis-Pouilly.

### Comment se matérialiseront ces efforts ?

Tout d'abord, le contrat de ville qui va être signé fin juin vise à mobiliser les différents acteurs, à les faire se rencontrer et échanger, comme cela se fait aujourd'hui. Ensuite, il s'agira de coordonner les efforts existants pour améliorer leur portée. Enfin, le classement en quartier prioritaire donne lieu à un effort financier de la part de l'Etat, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, sans compter les fonds qui pourront également être débloqués par l'Agence régionale de santé, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général...

### Vous qui avez suivi d'autres contrats de ville dans le département, quel est votre sentiment ?

Ce dispositif a une vraie utilité. Tous les ans, des appels à projets sont lancés. Ils constituent une forme d'incitation à se montrer audacieux et novateur dans les actions à mener. Des évaluations sont ensuite menées. Si les résultats sont concluants, on continue dans cette voie. Sinon, on essaye autre chose. J'ai vu de belles actions mises en œuvre dans d'autres villes, sur la mobilité, sur l'apprentissage du français. Et des dispositifs comme les Programmes de réussite éducative ont fait leurs preuves pour éviter le décrochage scolaire à des jeunes qui ont les capacités pour réussir. Notre but est clair : nous voulons aider les populations du quartier à se bâtir une vie meilleure.



# PROGRAMME CULTURE ET LIBERTÉ

Le 7 janvier dernier, la France a été touchée au cœur par la barbarie. S'en est suivie une mobilisation spontanée d'une ampleur inédite, faisant largement mentir ceux qui, depuis des années, prédisent la fin de la politique faute d'intérêt des citoyens. Et après ? Il revient à chacun de faire de son mieux pour que vive ce qu'on a appelé « l'esprit du 11 janvier », jour de la mobilisation nationale pour la liberté d'expression. La ville de Saint-Genis-Pouilly a cherché à apporter sa modeste contribution à cet objectif en organisant un programme de manifestations sur le thème de la liberté d'expression.

## MERCREDI 11 MARS À 16H - THÉÂTRE DU BORDEAU

### « Persepolis » de Vincent Paronnaud et Marjane Satrapi

Persepolis est l'adaptation de la bande dessinée autobiographique de Marjane Satrapi. Ce film d'animation retrace la vie d'une jeune fille qui doit grandir dans une société en guerre. Marjane vit à quatorze ans sa deuxième révolution : l'adolescence, la liberté, les vertiges de l'amour mais aussi l'exil, la solitude et la différence.

**Projection gratuite**



## VENDREDI 13 MARS À 20H - SALLE ANNEXE DE LA MÉDIATHÈQUE

### Lecture-séance de dédicace

Une lecture de quelques extraits du dernier ouvrage de Marie-Andrée Ciprut intitulé « Un racisme en Noir(e) et Blanc(he) » publié en février 2015 aux éditions Fortuna, suivront une séance de signature et une petite collation. En partenariat avec l'association Plume & Bémol.



## VENDREDI 27 MARS À 18H - SALLE ANNEXE DE LA MÉDIATHÈQUE

### Rencontre et discussions

Pascal Garcia, caricaturiste et dessinateur de presse, nous fera partager sa passion et son métier. Auteur du dessin de la semaine dans le journal « Voix de l'Ain », il a également publié plusieurs albums dont *Mots à dessin* coécrit avec Christophe Fléchon. Après les discussions, un temps sera consacré à la réalisation en direct de caricatures et une projection de ses meilleurs dessins humoristiques.



## DU VENDREDI 3 AU SAMEDI 18 AVRIL - OFFICE DE TOURISME

### Exposition « prestige » BD et dessinateurs en toutes lettres

Tout part d'une idée plutôt originale de Pierre-Stéphane Proust : demander aux dessinateurs et caricaturistes français les plus célèbres (Cabu, Charb, Wolinski, Geluck, Sempé, Plantu, Faizant, Gotlib...) de lui adresser une lettre en « customisant » l'enveloppe à l'aide de dessins. En plus de l'exposition de ces enveloppes illustrées, les visiteurs de cette exposition ludique et interactive pourront participer à un quiz, des ateliers de création de timbre, de mosaïque d'art postal...



## MERCREDI 29 AVRIL À 16H - THÉÂTRE DU BORDEAU

### « Fahrenheit 451 » de François Truffaut

Dans une société dystopique où la connaissance est considérée comme un danger, les livres sont interdits. Le métier de Guy Montag consiste à les repérer et à les détruire par le feu. Mais un jour, sa rencontre avec Clarisse le pousse à remettre son activité en question.

**Projection gratuite**





## Pré-inscriptions aux écoles primaires



Les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 auront lieu en mairie auprès du service scolaire. Ces inscriptions concernent tous les enfants nés en 2012 et les nouveaux arrivants qui ont des enfants à scolariser dans les écoles de Saint-Genis-Pouilly.

### Du mardi 24 mars au vendredi 3 avril Horaires des permanences :

- Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le mercredi et le vendredi de 9h à 17h (journée continue)

### Liste des pièces à fournir au moment de l'inscription :

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant,
- 2 justificatifs de domicile récents,
- En cas de divorce : le jugement de divorce
- En cas de domiciliation chez l'habitant :
  - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
  - 1 justificatif de son domicile
  - 1 copie de sa pièce d'identité

**Nouveau :** Préinscription sur le site Internet de la commune ([www.saint-genis-pouilly.fr](http://www.saint-genis-pouilly.fr)) à partir du 24 mars  
Renseignements auprès du service scolaire au 04 50 20 52 57

## SECTEUR ENFANCE

### Carnaval de la ville

SAMEDI 14 MARS 2015

Centre Culturel Jean Monnet

- 10h30 - 12h : Défilé dans les rues de la ville et bonbonnade devant la mairie
- 12h - 13h30 : Repas
- 13h30 - 16h : Jeu de piste dans la ville : « Saint-Genis express » avec brûlage du bonhomme Carnaval à la clé
- 16h - 18h : Ateliers au Centre Culturel Jean Monnet

Entrée libre

Organisé par le secteur enfance de concert avec le Sou des écoles de Saint-Genis-Pouilly.



## Inscriptions pour les vacances d'avril

À PARTIR DU LUNDI 16 MARS JUSQU'AU 3 AVRIL 2015.

Le thème est le développement durable avec un stage sur le jardin.

### Plus d'informations :

Secteur enfance

13, rue de Genève

01630 Saint-Genis-Pouilly

Tél : 04 50 42 23 42 ou [secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr](mailto:secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr)



## EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

### LA MAJORITÉ

A la fin du mois, nous sommes appelés à nous déplacer pour élire les représentants de notre territoire qui siègeront dans l'assemblée du département de l'Ain. Cette tribune n'étant pas le lieu approprié pour défendre telle ou telle candidature, nous souhaitons simplement appeler les habitants de la commune de Saint-Genis-Pouilly à ne pas négliger leur droit de vote, qui est aussi un devoir à l'égard de celles et ceux qui se sont battus, et à ceux qui continuent à se battre, parfois au péril de leur vie, pour que vive la démocratie dans notre pays.

Les événements tragiques de ce début d'année doivent nous rappeler que la liberté d'expression, et la liberté tout court, ne sont jamais acquises. Et que la première chose à faire pour les défendre est d'aller voter.

Nous vous attendons nombreux les 22 et 29 mars au Centre culturel Jean Monnet

*Liste un avenir pour tous*

### LA MINORITÉ

Au cours du dernier conseil municipal nous avons été amenés à délibérer sur la sécurisation de la piste cyclable autour du giratoire Porte de France. Aucune explication si ce n'est une photocopie illisible du projet. Nous avons donc dû nous positionner sur un projet que nous ne parvenions pas à comprendre. Depuis le début du mandat aucune commission des travaux ne s'est tenue malgré nos demandes réitérées. Nous sommes informés d'avenants nombreux et coûteux sur la future piscine mais aucune explication sur le dossier en cours. En questionnant sur un avenant à la promesse d'achat par la société Icade de parcelles communales nous apprenons que c'est à cause du boulodrome ? Explication un peu courte qu'une commission des travaux aurait pu expliciter. Faut-il tout voter les yeux fermés ou refuser sous peine de nous entendre dire que nous ne défendons pas les intérêts de la commune ? Nous ne nous considérons pas comme un groupe d'opposition mais comme un groupe minoritaire responsable et désireux de travailler en bonne intelligence. Encore faudrait-il nous en donner la possibilité.

*Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !*

## INTERCOMMUNALITÉ

### MODIFICATION DU NOMBRE DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Afin de se mettre en conformité avec la loi, la Communauté de communes du Pays de Gex a procédé au renouvellement de son assemblée, suite à la nouvelle élection sur la commune de Challex. En effet, une nouvelle disposition législative exige désormais une meilleure représentation de la population des différentes communes. L'arrêté du Préfet de l'Ain en référence à la loi a ainsi ramené le nombre de délégués communautaires de 66 à 53 délégués. Pour la ville de Saint-Genis-Pouilly, aucune modification n'est apportée. Cette nouvelle répartition a pour but unique d'obtenir une représentativité plus réelle des habitants du Pays de Gex.

### DISFONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La population reste consternée par l'instauration de la redevance incitative. Pour beaucoup, cette mesure se traduit par un surcoût pour un service plus limité. La Communauté de communes dont la gestion des déchets fait partie de ses compétences, demande désormais aux communes, qui n'ont ni matériel ni structure adéquate, de contribuer voir de pallier aux carences du ramassage. Il faudra revoir de fond en comble cette organisation, pour le bien des usagers et pour plus d'équité sociale.





## CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2015

## LE CONSEIL MUNICIPAL A NOTAMMENT :



- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 janvier 2015.
- Approuvé, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget 2015.
- Donné, à la majorité (6 voix contre), délégation au Maire pendant la durée de son mandat, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, dans les conditions et limites fixées par le Conseil Municipal.
- Approuvé, à l'unanimité, la signature d'un formulaire d'adhésion au Protocole d'Echange Standard (PES) et de l'accord local tripartite de dématérialisation avec la Direction des Finances Publiques et la Chambre Régionale des Comptes.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à la SEMCODA concernant la réalisation de deux logements PLS à Flies.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à DYNACITE concernant la réalisation d'un logement PLS rue de Crozet.
- Approuvé, à l'unanimité, le règlement du concours d'écriture de scénarios à la médiathèque municipale.
- Approuvé, à l'unanimité, la convention d'objectifs entre la commune de Saint-Genis-Pouilly et l'Association Tennis Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 60 € pour l'année 2014 et de 310 € pour l'année 2013.
- Approuvé, à l'unanimité, la convention entre les différents acteurs du Programme Annuel de Soutien aux Activités Educatives (PASAE).
- Approuvé, à l'unanimité, les avenants aux conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain concernant le Secteur Enfance.
- Approuvé, à l'unanimité, les avenants aux conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain concernant le Secteur Jeunesse.
- Autorisé, à la majorité (1 voix contre et 5 abstentions), le Maire à signer, avec le Conseil Général de l'Ain, la convention relative à l'aménagement d'une piste cyclable autour du giratoire Porte de France.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à notifier et signer les marchés de travaux des lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 relatifs à l'aménagement du square Jacques Prévert.
- Accepté, à l'unanimité, les conditions contractuelles de l'avenant à la promesse unilatérale d'achat d'Icade Promotion en vue de l'achat des parcelles communales AX20 et AX21p.



## THÉÂTRE DU BORDEAU

## Partenariat

## Ne nous laissons pas abattre

SAMEDI 21 MARS  
À 20H30

Théâtre

Troupe de théâtre  
Tous en scène de Crozet

"Ne nous laissons pas abattre !" telle est la devise d'un groupe d'amies inséparables. L'humour et la bonne humeur restent leurs armes favorites pour combattre la morosité. Quand l'une d'elles déprime à cause d'un mari volage, les autres arrivent en renfort afin de lui remonter le moral. Un vaudeville trépissant et légèrement décalé...

[www.tousenscene.org](http://www.tousenscene.org)

Tarifs : 12€ pour les adultes | 8 € pour les - de 12 ans.

Pour réserver vos places : [tescrozet@gmail.com](mailto:tescrozet@gmail.com)

## À plates coutures

MARDI 31 MARS  
À 20H30

Théâtre

Compagnie Nosferatu

2010, les ouvrières textiles de Lejaby démarrent le combat pour sauvegarder leurs emplois. Quatre comédiennes et un musicien prêtent leur corps et leur voix aux protagonistes de cette histoire de résistance. Un spectacle musical sur le monde ouvrier au féminin sans misérabilisme, pathos ou regard défaitiste. Non, bien au contraire, elles sont fortes, parfois émouvantes et souvent drôles. Ici on fabrique du rêve, du glam, du sensuel et du charnel. On chante à la gloire de la femme au travail sur des parodies de chansons. On vit, tout simplement.



Dans le cadre de la journée de la Femme, l'entrée est offerte aux habitantes de Saint-Genis-Pouilly dans la limite des places disponibles (billets à retirer à partir du 16 mars).

[www.compagnienosferatu.fr](http://www.compagnienosferatu.fr)

Plein tarif : 20 € | Tarif réduit et abonnement : 17 €

Le Oliver  
Saint John  
Gogerty  
Les Chiche CaponJEUDI 26 MARS  
À 20H30

Humour

Quatuor de clowns modernes et farfelus, les Chiche Capon présentent leur vision burlesque de l'Histoire de l'Humanité.



«Pouvez-vous nous expliquer brièvement votre vision de l'homme de sa naissance à aujourd'hui ?». Voici l'intitulé d'une enquête d'opinion que les Chiche Capon ont mené dans un pub irlandais «The Oliver Saint John Gogerty». C'est donc à partir de cette enquête d'un soir qu'ils ont pu recréer une histoire de l'évolution de l'homme, qui respecte au maximum la vision des sondés...

[www.leschichecapon.fr](http://www.leschichecapon.fr)

Plein tarif : 25 € | Tarif abonnement : 20 € | Tarif réduit : 15 €

La comédie  
musiculte  
AirnadetteMERCREDI 8 AVRIL  
À 20H30

Humour musical

Nommé «Meilleure Comédie Musicale» aux Globes de Cristal Art et Culture



Interprétée par les spécialistes du genre avec leurs brosses à cheveux en guise de micro, la Comédie Musiculte est entièrement créée à partir de répliques cultes (du «Père Noël est une ordure» en passant par «Star Wars», «Wayne's World», mais aussi «Hélène et les garçons» ou «Dikkenek») et de tes chansons préférées (de Britney Spears à Prodigy, en passant par les Stones et même Lara Fabian). Cette comédie musicale en forme de grand détournement est un véritable condensé d'énergie, d'humour et de rock'n'roll !

[www.airnadette.com](http://www.airnadette.com)

Plein tarif : 25 € | Tarif abonnement : 20 € | Tarif réduit : 15 €



## MÉDIATHÈQUE

## CE MOIS-CI, DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE

### Cercle de lecture

MARDI 10 MARS À 18H00

Salle annexe de la médiathèque

### Ciné passion

MERCREDI 11 MARS À 20H15

Salle annexe de la médiathèque

### Exposition : Le développement durable

DU 24 MARS AU 18 AVRIL INCLUS

À la médiathèque

### Dans le cadre du programme « Culture et Liberté »

#### Lecture et dédicace

VENDREDI 13 MARS À 20H

Marie-Andrée Ciprut nous présentera son dernier ouvrage intitulé « Un racisme en Noir(e) et Blanc(he) » publié aux éditions Fortuna. Après la lecture de quelques extraits, l'auteure se prêtera au jeu des dédicaces. Les discussions se poursuivront de manière conviviale autour d'une petite collation.

Salle annexe de la médiathèque.

En partenariat avec Plume &amp; Bémol.

#### Semaine de la presse

VENDREDI 27 MARS À 18H00

Pascal Garcia, caricaturiste et dessinateur de presse, nous fera partager sa passion et son métier. Son travail consiste à faire dialoguer les dessins et les textes autour de sujets d'actualité. Auteur du dessin de la semaine dans le journal « Voix de l'Ain », il a également publié plusieurs albums dont Mots à dessein coécrit avec Christophe Fléchon. Après les discussions, un temps sera consacré à la réalisation en direct de caricatures et une projection de ses meilleurs dessins humoristiques.

Salle annexe de la médiathèque.

Renseignements et réservation au 04 50 42 12 42

En partenariat avec Plume &amp; Bémol.

### L'heure du conte

SAMEDI 28 MARS À 11H

Venez écouter les histoires tirées du sac de Madame Clouet.

A partir de 4 ans. Renseignements au 04 50 42 12 42

## OFFICE DE TOURISME

NOUVEAUTÉ

### Boutique de l'Office de Tourisme : Guide « Genève Insolite & Secrète »

Partez à la découverte des souterrains cachés et d'un abri anti-aérien sous la Vieille-Ville, empruntez un passage secret ouvert une fois par an, priez sur la fausse tombe de Calvin, cherchez la plaque qui compare le pape à l'Antéchrist, visitez les jardins secrets de Carrouge, découvrez pourquoi le monument national est symbolisé par deux Savoyardes, apprenez où

Frankenstein a été créé à Coligny, dormez dans la chambre du professeur Tournesol... Loin des foules et des clichés habituels, Genève garde encore des trésors bien cachés qu'elle ne révèle qu'aux habitants et aux voyageurs qui savent sortir des sentiers battus.

Un guide indispensable pour ceux qui pensaient bien connaître Genève ou pour ceux qui souhaitent découvrir l'autre visage de la ville. En vente 17,90€ à l'Office de Tourisme



### Devenez partenaire de l'Office de Tourisme !

Devenez partenaire de l'Office de Tourisme de Saint-Genis-Pouilly en adhérant à notre association. Vous bénéficierez de nombreux avantages détaillés dans le guide de l'adhérent disponible en téléchargement sur le site web : [www.saintgenispouillytourisme.fr](http://www.saintgenispouillytourisme.fr) (rubrique Séjourner), ou disponible au bureau d'accueil de l'Office de Tourisme. De nombreux commerces, hôtels, restaurants et associations nous ont fait confiance, alors rejoignez-nous !

### 5ème vide-greniers de Pregnin

DIMANCHE 29 MARS DE 9H À 17H DANS LA RUE DES FONTAINES

Pour y participer, venez-vous inscrire dès aujourd'hui à l'Office de Tourisme (merci de vous munir d'une pièce d'identité).

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS...

## Ne ratez plus l'info !

Inscrivez-vous à la lettre d'information électronique de la ville par mail à [service.communication@saint-genis-pouilly.fr](mailto:service.communication@saint-genis-pouilly.fr)

# CERN

## UN CIRCUIT DE VISITE DEPUIS SAINT-GENIS-POUILLY

Le samedi 28 mars, l'office de tourisme organise la première visite grand public du Cern, plus grand centre de recherche du monde sur la physique des particules. Ce circuit, très pédagogique, est accessible à tous, féru de sciences ou non. Mis en scène parfois de manière spectaculaire, le centre de recherche se dévoilera tout au long des trois lieux de visite.



### Au programme :

#### Le Synchro-cyclotron à Meyrin

Le Synchro-cyclotron a fonctionné entre 1957 et 1991 et a permis de nombreuses découvertes. Ce point de visite, inauguré en juillet 2014, fait appel aux dernières techniques de projection pour vous plonger dans l'histoire du Cern et vous faire comprendre le fonctionnement de son premier accélérateur.

#### Le CCC (Centre de contrôle du Cern) à Prévessin

A la manière des salles de contrôle destinées au pilotage des fusées spatiales, le CCC est le point névralgique d'où sont pilotés tous les accélérateurs pour permettre des milliards de collisions de particules. Ce point de visite a été entièrement repensé avec de toutes nouvelles animations s'appuyant sur la technologie des écrans actifs et offre un point de vue unique sur la salle de contrôle.

#### SM18 - L'usine à cryo-aimant à Prévessin

On y a assemblé et testé plus de 2000 aimants composant l'accélérateur LHC. Une occasion unique de découvrir les défis technologiques du LHC. Ce point de visite a été rénové en 2014 pour permettre une présentation simple des technologies mises en œuvre. Cette année, la visite s'enrichit d'une expérience unique : une descente virtuelle dans le tunnel à 100 mètres sous terre !

Afin de pénétrer dans les installations du Cern, il est impératif de vous munir d'une pièce d'identité. Les talons hauts et chaussures ouvertes sont quant à eux interdits.

**Première visite le samedi 28 mars. Rendez-vous à 10h30 au centre culturel Jean Monnet (retour vers 13h30). Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 04 50 42 29 37**

#### Exposition : Sylvie Ramu, sculpteur

et Isabelle Chessex, peintre

Jusqu'au au 22 mars 2015

Galerie d'art - 21 rue de Genève

#### Lecture et dédicace

Vendredi 13 mars à 20h

Ouvrage « Un racisme en Noir(e) et Blanc(he) »

Annexe de la médiathèque - En partenariat avec Plume & Bémol

#### Le cercle des illusionnistes

Samedi 14 mars à 20h30

Théâtre

Théâtre du Bordeaux

#### Carnaval

Samedi 14 mars de 10h30 à 18h

Centre Culturel Jean Monnet

Organisé par le secteur enfance de concert avec le Sou des écoles de Saint-Genis-Pouilly

#### Ne nous laissons pas abattre

Samedi 21 mars à 20h30

Théâtre du Bordeaux

#### Le Oliver Saint John Gogerty

Les Chiche Capon

Judi 26 mars à 20h30

Humour

Théâtre du Bordeaux

#### Semaine de la presse

Vendredi 27 mars à 18h00

Réalisation de caricatures et une projection des meilleurs dessins humoristiques de Pascal Garcia (caricaturiste et dessinateur de presse). Annexe de la médiathèque

#### L'heure du conte

Samedi 28 mars à 11h

A partir de 4 ans

Annexe de la médiathèque

#### Journées Européennes des Métiers d'Art

Ouverture de l'atelier Samedi 28

et dimanche 29 mars de 10h à 19h

Ebénisterie Gessienne - Gaëlle Adam

51 rue Henri Fabre - Technoparc Nord

#### Tournoi Kung Fu

Dimanche 29 mars de 13h30 à 18h

Gymnase du Lion

Ouvert au public - buvette sur place

Organisé par le club des Arts Martiaux du Pays de Gex

#### Musiques et danses traditionnelles africaines - stages

Dimanche 29 mars

Pour les enfants de 15h45 à 16h30

Pour tous de 14h à 15h30 et de 16h45 à 18h15

Salle Bobby Lapointe

Réservation : 06 83 96 11 07

Organisé par l'association Notre destin

#### 5ème vide-greniers de Pregnin

Dimanche 29 mars de 9h à 17h

dans la rue des Fontaines

#### À plates coutures

Mardi 31 mars à 20h30

Théâtre

Théâtre du Bordeaux

*Dans le cadre de la Journée de la Femme, l'entrée est offerte aux habitantes de Saint-Genis-Pouilly dans la limite des places disponibles (billets à retirer à partir du 16 mars).*

#### La comédie musicale - Airnadette

Mercredi 8 avril à 20h30

Humour musical

Théâtre du Bordeaux

#### Nettoyage de printemps

Samedi 11 avril de 9h à 11h30

En collaboration avec toutes

les associations de la commune.

Parking Centre Culturel Jean Monnet

Renseignements : 04 50 20 20 15